



SOLIDARITÉ



INSTALLER UN ASCENSEUR POUR UN ACCES FACILITE A SON LOGEMENT

LE PROJET



Secteur Solidarité
Résidence sociale
Saint Charles

La résidence sociale Saint Charles à Schiltigheim abrite un dispositif innovant pour des patients en situation complexe : l'habitat partagé-soins palliatifs.

La Fondation, son secteur Solidarité et l'ASPANS (association de soins palliatifs d'Alsace du nord au sud) ont réalisé cet « habitat partagé » : une dizaine de studios pour des personnes de moins de 60 ans, en situation de soins palliatifs et d'isolement ou de précarité, des malades qui, faute d'un environnement de vie favorable, sont parfois maintenus en service hospitalier car leurs conditions de vie entraveraient le processus de soins.



Depuis 2016, les studios de la résidence sociale dédiés à l'Habitat partagé - Soins palliatifs garantissent aux locataires – malades en situation palliative, l'indépendance, la stabilité et l'accès aux soins de proximité, tout en proposant un projet de vie pour retisser du lien social.

Cette initiative est financée par l'Agence régionale de Santé Grand Est (ARS) et la Caisse primaire d'assurance maladie du Bas-Rhin (CPAM), pour le fonctionnement quotidien.

Compte tenu de l'état de santé du public accompagné, des travaux immobiliers sont nécessaires pour pérenniser le dispositif et le déployer.

Au-delà de ce chantier architectural porté par la Fondation, l'aménagement d'un ascenseur va permettre aux malades d'accéder plus facilement à leurs appartements, mais aussi d'accueillir des patients qui n'ont pu l'être jusqu'alors du fait de leur mobilité réduite. Pour cet ascenseur, l'Aspans et la Fondation sollicitent la générosité publique.

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des dons, donations et legs.

Les dons que nous percevons :

- profitent d'abord aux personnes accompagnées, pour financer des services que la collectivité (le budget de fonctionnement) ne peut leur offrir : matériel ou service pour améliorer le bien-être des usagers, séjours de vacances ou cadeaux pour les plus démunis, activités d'animation à caractère exceptionnel, ...
- complètent les subventions sollicitées dans le cadre du lancement de projets innovants et expérimentaux,
- peuvent également financer des actions de recherche, de développement qui participent au but de la Fondation.

Pour réaliser ce projet d'un coût total de 220 000€
nous avons besoin de
100 000 €



• Santé • Enfance
• Personnes âgées
• Solidarité
4 missions au service
de l'Homme



CONTACT

Fondation Vincent de Paul
03 88 21 73 84

ma.taglang@fvdp.org

merci